



## Dispositif Besson ancien

-----  
Par Isa67

bonjour le dispositif Besson ancien (26% de déduction sur les loyers) aurait définitivement pris fin le 31 décembre 2016 et de ce fait la déduction fiscale "Besson ancien" ne pourrait plus s'appliquer au-delà du 31 décembre 2019). Je constate néanmoins que sur la déclaration des revenus fonciers 2020 ainsi que sur celle des revenus fonciers 2021 la possibilité de bénéficier de cette déduction est encore présente Comment cela est il possible si ce dispositif n'existe plus? Par ailleurs j'ai coché cette déduction en 2021 n'étant pas au courant.Quels risques sachant que si ce dispositif n'existe plus il ne doit plus y avoir possibilité de le choisir!

-----  
Par ESP

Bonjour,  
Vous pouvez sans problème retourner sur le site [impôts.gouv](https://impots.gouv.fr) et corriger.

-----  
Par Isa67

Bonjour cela ne répond pas vraiment à ma question quand à la présence sur la déclaration des revenus fonciers de cette déduction?